

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil Municipal de la Ville de Dijon

Séance du 16 décembre 2019



MAIRIE DE DIJON

Président : M. REBSAMEN

Secrétaire : M. BORDAT

Membres présents : Mme KOENDERS - M. MAGLICA - Mme POPARD - M. PRIBETICH - Mme MODDE - M. DESEILLE - Mme TENENBAUM - Mme DILLENSEGER - Mme AKPINAR-ISTIQUAM - M. CHÂTEAU - Mme MARTIN - M. EL HASSOUNI - Mme AVENA - M. MASSON - Mme JUBAN - M. MEKHANTAR - Mme REVEL - Mme MARTIN-GENDRE - M. BERTHIER - Mme TOMASELLI - M. PIAN - M. DECOMBARD - Mme PFANDER-MENY - Mme ROY - Mme HERVIEU - Mme DURNERIN - M. BEKHTAOUI - M. HAMEAU - Mme MASLOUHI - M. LOVICHICI - M. FAVERJON - M. BARD - Mme CHARRET-GODARD - M. ROZOY - M. DIOUF - Mme BLAYA - M. N'DIAYE - Mme OUTHIER - Mme MILLE - Mme VANDRIESSE - M. BICHOT - M. CHEVALIER - M. BOURGUIGNAT - M. AYACHE - M. BONORON - Mme DESAUBLIAUX

Membres excusés : Mme ZIVKOVIC (pouvoir Mme KOENDERS) - Mme TROUWBORST (pouvoir M. DESEILLE) - Mme HILY (pouvoir Mme MODDE) - Mme FERRIERE (pouvoir M. BORDAT) - M. CONTESSE (pouvoir Mme BLAYA) - Mme FAVIER (pouvoir M. MEKHANTAR) - M. HELIE (pouvoir Mme REVEL) - Mme VOISIN-VAIRELLES (pouvoir M. AYACHE)

Membres absents : M. MARTIN - M. HOUPERT - M. CAVIN

OBJET DE LA DELIBERATION

Caisse de Crédit Municipal de Dijon - Rapport annuel relatif à l'activité et à la situation financière de l'établissement - Compte financier 2018 et budget 2019 - Information du conseil municipal

Mesdames, Messieurs,

Conformément aux dispositions des articles L.2129-29 du code général des collectivités territoriales et L.514-2 du code monétaire et financier, « *le budget annuel de la Caisse de Crédit Municipal ainsi que les budgets supplémentaires et le compte financier (...) sont transmis pour information au conseil municipal de la commune siège de la caisse* » et « *un rapport annuel relatif à l'activité et à la situation financière de la Caisse de Crédit Municipal est présenté par le Maire devant le conseil municipal* ».

Monsieur le Directeur Général de la Caisse de Crédit Municipal de Dijon m'a, dans ce cadre, fait parvenir les éléments d'information qu'il m'appartient donc de vous présenter.

1- Principaux faits marquants de l'exercice

L'exercice 2018 a été principalement marqué par la vente du siège historique de l'établissement, anciennement situé rue de Mulhouse à Dijon, le 23 novembre 2018.

Les autres biens immobiliers dont le Crédit municipal de Dijon restait propriétaire au 31 décembre 2018 étaient, à la clôture de l'exercice, soit sous compromis, soit en attente de signature de compromis.

Hormis les cessions immobilières, l'activité de prêt sur gage s'est maintenue à un niveau élevé grâce aux actions de communication entreprises ainsi qu'à la diversification des objets pris en gage (notamment bouteilles de vin et véhicules). L'encours au 31 décembre 2018 s'établit à 2.943 K€ contre 2.847 K€ au 31 décembre 2017 soit une hausse de + 3,4 %.

2- Comptes de l'établissement au 31 décembre 2018

Les comptes annuels au 31 décembre 2018 ont été audités par le Commissaire aux Comptes, et ont été certifiés réguliers, sincères et donnant une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'établissement.

2.1 Concernant le compte de résultat au 31 décembre 2018 :

Au 31 décembre 2018, le produit net bancaire (PNB) qui s'établit à 576 K€ est en recul de – 14% comparé à celui de fin décembre 2017.

Cette baisse survient dans un contexte de progression de l'activité. Les produits d'intérêts des prêts sur gages sont d'ailleurs stables (334 K€). Néanmoins, le contexte général de baisse des taux a pénalisé le rendement des prêts aux autres crédits municipaux et celui de la trésorerie placée, expliquant le repli global du PNB.

Les charges générales d'exploitation reculent de – 286 K€ (- 22%) sous l'effet conjugué de la diminution des charges de personnel et des autres frais généraux.

Après comptabilisation des amortissements, le résultat brut d'exploitation (RBE) est de – 560 K€, soit une amélioration de + 199 K€ par rapport à 2017.

Après comptabilisation du coût du risque de crédit, des gains sur actifs immobilisés, des provisions exceptionnelles et de l'impôt sur les sociétés, le résultat net est excédentaire de + 1.939 K€ au 31 décembre 2018.

2.2. Concernant le bilan bancaire au 31 décembre 2018 :

Au 31 décembre 2018, les fonds propres s'élèvent à 17,6 M€ et permettent de couvrir :

- △ l'actif immobilisé (1,1 M€),
 - △ les opérations avec la Clientèle (11,2 M€ correspondant à l'encours de prêts sur gages et de prêts aux autres Caisses de Crédit Municipal)
 - △ les autres actifs et comptes de régularisation (40 K€)

Les risques et charges identifiés sont provisionnés à hauteur de 2,2 M€ (dont 1,2 M€ de provisions pour charges de personnel, et 1 M€ de fonds de risques bancaires généraux).

Le niveau de trésorerie au 31 décembre 2018 atteint ainsi + 7,9 M€, permettant de couvrir notamment les dettes d'exploitation (211 K€), et les salaires provisionnés des agents en reclassement.

3- Budget primitif 2019

Le budget primitif pour l'année 2019 a été adopté par le Conseil d'orientation et de surveillance (COS) du Crédit Municipal de Dijon, dans le respect des orientations budgétaires fixées par délibération du COS le 24 octobre 2018.

3.1 Concernant les crédits votés en section d'exploitation

Pour les recettes, les principales hypothèses retenues sont les suivantes :

- ⤴ Produits sur opérations de prêts : 554 K€, dont 418 K€ d'intérêts perçus au titre des prêts sur gages, 107 K€ d'intérêts perçus au titre des prêts aux établissements publics et 29 K€ de frais de dossiers et droit d'adjudication.
- ⤴ Récupération de charges : 20 K€
- ⤴ Produits accessoires : 10 K€
- ⤴ Produits financiers (dans le cadre de la gestion optimisée de la trésorerie) : 77 K€
- ⤴ Reprises sur amortissements et provisions : 260 K€ (dont 250 K€ de reprises sur provisions exceptionnelles)
- ⤴ Profits exceptionnels : 492 K€ (tenant compte essentiellement des ventes immobilières prévisionnelles)

Soit un total des recettes de la section exploitation de 1.416 K€ (pour un montant BP+BS 2018 de 2.994 K€).

Concernant les dépenses, les hypothèses retenues sont les suivantes :

- ⤴ Achats : 3 K€
- ⤴ Frais de personnel : 688 K€ (dont 224 K€ de formation, outplacement et Centre de Gestion, et 464 K€ de rémunération du personnel CMD, toutes charges incluses)
- ⤴ Impôts et taxes : 74 K€
 - ⤴ Travaux et services extérieurs : 223 K€
 - ⤴ Transports et déplacements : 3 K€
 - ⤴ Opérations à caractère social (dégagements gratuits) : 7 K€
 - ⤴ Frais de gestion générale : 49 K€ (dont 14 K€ de télécommunications et 22 K€ de frais de publicité et communication)
 - ⤴ Frais financiers : 3 K€
 - ⤴ Dotations aux amortissements et provisions : 328 K€ (dont 128 K€ de dotations aux amortissements)
 - ⤴ Pertes : 39 K€ (dont 26 K€ de pertes exceptionnelles)

Soit un total de dépenses de la section exploitation de 1.416 K€ (pour un montant BP+BS 2018 de 1.995 K€)

Les recettes et les dépenses de la section d'exploitation du budget primitif 2019 sont équilibrées.

3.2 Concernant les crédits votés en section dotation

Concernant les recettes, celles-ci se décomposent de la façon suivante :

- ⤴ Variation des excédents capitalisés et bonis prescrits : 22 K€
- ⤴ Variation des provisions : 150 K€
- ⤴ Variation des actifs immobilisés : 2.068 K€

Soit un total de recettes de 2.240 K€

Concernant les dépenses, celles-ci se décomposent de la façon suivante :

- ⤴ Variation du fonds de provisions : 250 K€
- ⤴ Variation des actifs immobilisés : 1.910 K€

Soit un total de dépenses de 2.160 K€

Je vous demanderai, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir me donner acte de la communication relative au compte financier 2018 et au budget 2019 ainsi qu'au rapport annuel relatif à l'activité et à la situation financière de la Caisse de Crédit Municipal de Dijon.